

Appel à manifestation d'intérêt TempO pour l'activation temporaire de délaissés urbains et les initiatives d'urbanisme transitoire

Fiche de site

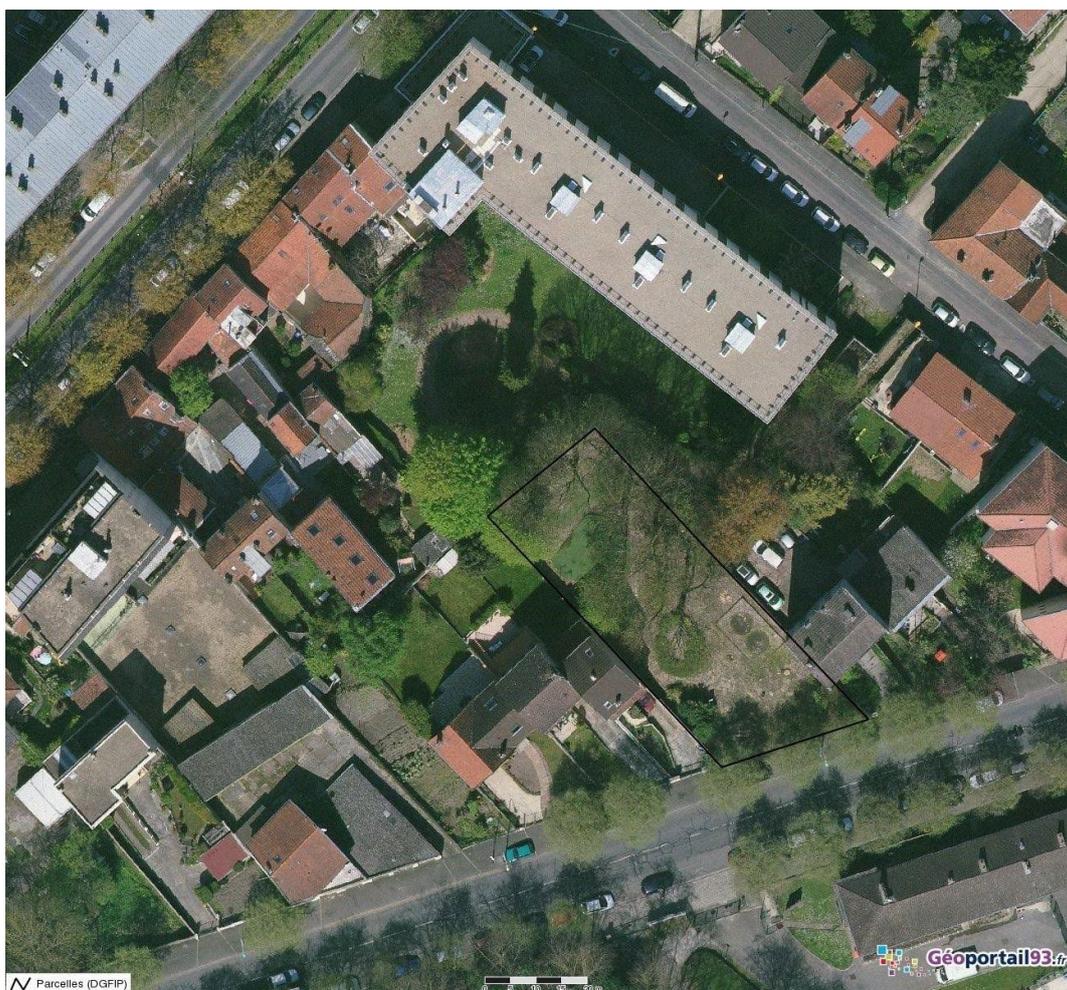
Nom du site et nom du quartier : ex. square Truffaut – Quartier Haut Goulet

Adresse du site : entre le 15 et 17 rue Jules Auffret, 93 130 Noisy le Sec

Type de site : espace vert actuellement fermé au public localisé au sud-ouest de Noisy-le-Sec et constitué d'un terrain nu partiellement végétalisé et en partie recouvert de dalles en béton. Le site ne présente aucune construction.

Opération d'aménagement dans lequel s'inscrit ce site : La Ville prévoit une concertation avec les Noiséen.e.s afin de définir les prochains usages de la parcelle. Par ailleurs, le site est inscrit au « Plan squares » qui prévoit la requalification à court/moyen terme du patrimoine d'espaces publics verts au sein de la Ville.

Image satellite avec localisation du site



Données cadastrales R170

Numéro parcelle : 170



Superficie : 839 m²

Propriétaire : Ville de Noisy-le-Sec

contact : Direction de la Proximité Urbaine (proximite.urbaine@noisylesec.fr)

Disponibilité :

1 an renouvelable à partir de la signature des conventions

Raccordement :

Pas de point d'eau mais la ville projette d'en créer un pour tout projet qui le justifierait et en ferait la demande dans son dossier de candidature.

Pas de raccordement électrique donc pas d'éclairage, ni de raccordement au réseau d'assainissement.

Pollution(s) :

Investigations du site réalisées ont révélé une épaisseur de sol en terre végétale sur une portion réduite du site (≈un quart de la superficie du site). Sondages de la pollution effectués en juin 2021. Résultats d'analyse ont signalé une pollution caractérisée sur l'ensemble du site, à l'exception d'une portion située à l'avant du site. Le reste du site est pollué et demeure impropre pour déployer un usage de jardin comestible ou non. Avant mise à disposition du site, une dépollution du site devra être opérée par la Ville. Elle échangera avec le futur porteur de projet afin que les travaux de dépollution puisse dans la mesure du possible, corroborer le futur aménagement proposé.

Atouts :

Il se situe en face du Stade Huvier, le parc le plus important de la Ville. Une partie du site est constitué de sol souple (matière amortissante en plastique supporté par plusieurs chapes en béton) qui permettent d'accueillir d'éventuelles animations.

Dans la représentation des habitants, le square Truffaut est un espace à reconquérir. Tout projet déployé au profit des habitants sera le bienvenu.

Points de vigilance :

Il est nécessaire d'offrir un meilleur accès au site, l'escalier qui permet de descendre de la rue vers l'espace vert sera réaménagé par la ville d'ici au démarrage de l'occupation temporaire pour assurer la sécurité de l'accès.

Programmation future : le site est intégré au Plan Square de la ville, mais la programmation précise pour cette parcelle n'est pas encore définie.

Redevance (le cas échéant) :

L'eau en cas d'installation d'un point d'eau

Orientations souhaitées :

L'orientation n'est pas définie précisément, mais il s'agira de tirer parti du caractère en partie végétalisé du site, localisé à proximité d'un poumon vert qu'est le Stade Huvier. Cette occupation temporaire doit également être l'occasion d'animer cette parcelle, propriété de la ville, fermée au public depuis plusieurs années.

Le projet saurait constituer un lieu de vie sociale où pourrait s'épanouir les relations entre les personnes participantes.